

Une voix: Règlement!

M. Chrétien: Oui ou non?

Mlle MacDonald: . . . que si son gouvernement avait appuyé plus tôt la proposition de la compagnie Foothills comme il aurait dû le faire, la situation serait peut-être actuellement fort différente.

M. MacEachen: A 10 heures!

M. Baker (Nepean-Carleton): A 10 heures, vous serez déjà au lit.

* * *

L'ÉNERGIE

LES PRIX DU PÉTROLE—LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR FAIRE CESSER LES HAUSSES DE PROFITS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que, d'après les rapports qui ont été publiés aujourd'hui, les sociétés Shell, Imperial Oil et Texaco ont, pour les trois premiers trimestres, accru leurs profits, de 52 p. 100 en moyenne alors que d'après un autre rapport du gouvernement, le revenu réel de la plupart des Canadiens a diminué, le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre quelles mesures précises le gouvernement entend prendre pour faire cesser ces hausses de profits, ou s'il continue de croire que l'industrie pétrolière a encore besoin d'allègements fiscaux?

● (1425)

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous estimons que le gouvernement fédéral doit prendre toutes les dispositions voulues pour s'assurer que les profits réalisés par les compagnies pétrolières au Canada sont investis dans la mise en valeur des ressources énergétiques. Le gouvernement adoptera donc des mesures en ce sens.

M. Broadbent: Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Il est évident que les compagnies pétrolières continueront à jouir des largesses du gouvernement, tandis que les pauvres devront se contenter des reliefs.

Comme d'ici la fin de l'année, les cinq principales sociétés pétrolières auront accumulé 5 milliards de dollars de bénéfices durant les cinq dernières années, précisément alors qu'elles faisaient l'objet d'une enquête exécutée par un organisme du gouvernement pour avoir agi de connivence en fixant les prix et s'être livrées à des manœuvres frauduleuses, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre qu'avant d'accorder un sou de plus à ces sociétés pétrolières, il rendra public aux Canadiens et aux députés le rapport de l'enquête officielle?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique sait qu'il faut remplir certaines formalités judiciaires avant de pouvoir porter une accusation en l'occurrence. Il ne voulait certes pas laisser entendre que nous devrions différer l'application de toute mesure qui pourrait favoriser d'autres travaux de prospection dans le domaine de l'énergie tant que ces poursuites judiciaires qui pourraient prendre un certain temps ne seront pas terminées. Je dis «prendre un

Questions orales

certain temps», car j'ignore précisément combien de temps elles pourraient durer.

Je peux certes affirmer à la Chambre et au chef du Nouveau parti démocratique que le gouvernement souhaite vivement que la plupart des recettes que réalisent les sociétés énergétiques qui fonctionnent au Canada soient réinvesties dans l'exploitation de l'énergie au Canada. En fait, nous voulons encourager un grand nombre de Canadiens qui n'investissent pas actuellement dans l'industrie énergétique à faire des placements dans cette industrie de façon à ce que le Canada puisse un jour subvenir à ses propres besoins.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, une dernière question supplémentaire, et le premier ministre sait parfaitement bien qu'il n'a pas du tout répondu à la question. Comme son gouvernement et celui qui l'a précédé n'auraient vraisemblablement pas enquêté sur ces sociétés pendant cinq ans s'ils n'avaient pas de bonnes raisons de soupçonner qu'il y avait collusion en matière de prix, il ne s'agit certes pas là d'une question frivole. Ces entreprises ont réalisé des bénéfices de 5 milliards de dollars alors que leurs impôts ont diminué, tandis que ceux des Canadiens à revenus moyens ont augmenté.

Face donc à une situation qui permet à une poignée de sociétés de réaliser des bénéfices de plusieurs milliards de dollars, le premier ministre ne convient-il pas que les Canadiens ont effectivement besoin d'une société appartenant à l'État et dirigée par lui, comme Petro-Canada, sur laquelle ils exercent une mainmise, afin de garantir des pratiques commerciales équitables?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, nous résisterons à la tentation qu'éprouve le chef du Nouveau parti démocratique de préjuger cette question avant même de savoir si, d'après les preuves rassemblées par le gouvernement fédéral, il y a effectivement lieu d'intenter des poursuites. D'après lui, parce que cela correspondrait davantage à ses vues concernant la propriété d'une société pétrolière par l'État plutôt que par les citoyens, nous devrions nous empresser d'intenter des poursuites avant même de savoir si c'est la mesure que recommandent les légistes de la Couronne.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT SERAIT DISPOSÉ À ACCORDER UNE ALLOCATION SPÉCIALE AUX PERSONNES RECEVANT LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

L'hon. Monique Bégin (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A la lumière du rapport que Statistique Canada vient de déposer et qui nous donne maintenant les faits sur la répartition du revenu au Canada et la perte du pouvoir d'achat, en particulier des personnes âgées vivant seules, est-ce que le ministre, après avoir présenté ce projet de loi hier, qui n'aide qu'environ 60,000 personnes âgées, est disposé à s'attaquer au vrai problème, c'est-à-dire, à accorder une allocation spéciale pour toutes les personnes seules, recevant le supplément de revenu garanti, c'est-à-dire 600,000